

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DU CONTENU

Décret n° 94.9

Rapportant les dispositions de l'arrêté n° 2416/MTSS/DGFP/DGPCE du 08 Juin 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, Hiérarchie II des Services Administratifs et Financiers -S.A.F.- (Administration Générale) en tête : Monsieur GAKOSSO-MBONGO Ferdinand en ce qui concerne Monsieur KEMFA Fulgence Bonaventure et révisant la situation administrative de l'intéressé.

(/ ISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

D.G.B.

- (U la Constitution du 15 Mars 1992 ;
- (U la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;
- (U le Décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les conditions d'intégration dans les cadres des catégories B,C,D,E (actuellement A,B,C,D) des fonctionnaires ;
- (U le Décret n° 62/430/MF du 09 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (U le Décret n° 62/498 du 05 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
- (U le Décret n° 62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le Statut des cadres de la catégorie A des S.A.F. ;
- (U le Décret n° 67/50/FP/BE du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrières administratives et reclassements, notamment en ses articles 1er & 2 ;
- (U le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/496/FP du 05 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (U le Décret n° 85/260 du 05 Mars 1985 déterminant le circuit d'appréciation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
- (U le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des droits financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;
- (U le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (U le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (U le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des Ministères ;
- (U l'arrêté n° 2087/EP du 24 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (U l'arrêté n° 2416/MTSS/DGFP/DGPCE du 08 Juin 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, Hiérarchie II des Services Administratifs et Financiers -S.A.F.- (Administration Générale) en tête : Monsieur GAKOSSO-MBONGO Ferdinand.

...../.....

(/u la Lettre n°0234/MEFPPRE/DAE/DI/FP du 17 Octobre 1992 du Directeur de l'Administration et de l'Equipeement au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan chargé de la Prospective et les Réformes Economiques transmettant le dossier de l'intéressé
(/u la demande de l'intéressé en date du 28 Septembre 1992.

() E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Sont et demeurent rapportées les dispositions de l'arrêté n°2416/MTSS/DGFP/DGPCE du 08 Juin 1991 portant intégration et répartition de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Administratifs et Financiers - SAF (Administration Générale) en tête : GAKOSSO-MBONGO/Ferdinand en ce qui concerne Monsieur KEMFA Fulgence Bonaventure.

ARTICLE 2.- Monsieur KEMFA Fulgence Bonaventure né le 07 Mars 1961 à Brazzaville, titulaire de la Licence ES-Sciences Economiques, option : Planification de l'Economie et du Diplôme d'Etudes Supérieures Professionnelles, option : Techniques de Planification et Analyse des projets, délivrés par l'Université Marien NGOUABI à Brazzaville, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 3.- Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter de la date de sa signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 27 Janvier 1994

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Reformes
Administratives ;


- Jean Prosper K O Y O.-


- Général Jacques Joachim YHOMBY-OLINGO.-

- AMPLIATIONS :

- JORC 1
- DGFP/DGCA 3
- DGFP/DC 3
- D.G.B. 3
- D.G.C.F. 2
- SGG/BC 2
- MEF 2
- INTERESSE 1
- DOSSIER 3/20.-